

BREVET RANDONNEUR MONDIAL 200 KM

Samedi 25 mars 2023

RENSEIGNEMENTS

Départ de **7H00 à 8H00** et retour avant **20H30** à la [Base de Canoé Kayak 14 Rue Castelvieux à Muret](#)

Inscription avant le **Vendredi 24 Mars 2023** (Midi)

Licenciés FFVélo et non licenciés FFVélo : 1,00€

Inscription sur place

Licenciés FFVélo et non licenciés FFVélo : 3,00€

Licenciés club : Gratuit

Médaille du brevet : 6,00€

Pour finaliser l'inscription, envoyer un chèque global par club ou par participant à l'ordre du CRMuret au responsable PILVESSE Jacques

Courriel : contact@crmuret.org

Cyclo Randonneurs Muretais

Nom du responsable : PILVESSE Jacques

Adresse du responsable : 95, Avenue Roger Tissandié

31600 Muret

Téléphone du responsable : 0674854842

[Inscription en ligne](#)

[Télécharger formulaire inscription \(PDF\)](#)

RAPPEL : CHAQUE PARTICIPANT A CE BREVET DEVRA RESPECTER LE CODE DE LA ROUTE.

"Le fait de s'inscrire et de prendre le départ d'un brevet implique de la part de l'intéressé l'acceptation sans réserve du [règlement](#) (article 18)"

Pour la **circulation de nuit**, les cycles doivent être munis d'**éclairage avant et arrière** fixé solidement et en constant état de marche. Le port du **gilet de sécurité** est **obligatoire de nuit ou de jour par visibilité insuffisante**.

Chaque participant recevra une **carte de route** et l'itinéraire désignant des lieux de contrôle **où il devra lui-même obligatoirement la faire pointer**. Les organisateurs peuvent prévoir un ou des contrôles secrets, le participant est tenu de **respecter l'itinéraire**.

S'il y a impossibilité absolue de pointer par tampon humide :

- Chaque participant devra envoyer une carte postale, postée du lieu de contrôle, au responsable, Jacques PILVESSE (95 Avenue Roger Tissandié - 31600 MURET) . L'achat et l'affranchissement au tarif urgent sont à la charge du participant .
Indiquer sur la carte de route l'heure de passage et, dans la case prévue pour le cachet, la mention "CP"
- **Ou** prendre une photo du vélo du participant devant le panneau d'entrée (ou de sortie) de la localité, puis l'adresser par courriel à contact@crmuret.org (totalité des pièces jointes inférieure à 5 mégaoctets (Mo). Indiquer sur la carte de route l'heure de passage et, dans la case prévue pour le cachet, la mention "PHOTO".
- **Ou** fournir un relevé de retrait bancaire ou achat par carte bancaire effectué dans la localité mentionnant le nom, le prénom et le club du participant. Indiquer sur la carte de route l'heure de passage et, dans la case prévue pour le cachet, la mention "TICKET".

PARCOURS DETAILLE

[Télécharger](#)